

Augmentation Générale Exceptionnelle

28 octobre 2021

STMicroelectronics FRANCE

Grâce à l'implication de tous les salariés pendant la période COVID,

Grâce aux résultats exceptionnels de l'entreprise et de ses performances,

Grâce à l'action de la CFE-CGC qui, sans compromis sur la santé des salariés, s'est opposée aux procédures de DGI (Danger Grave et Imminent) déposés lors des premiers confinements par d'autres organisations syndicales sur les sites de fabrication,

Le CEO, M. Jean-Marc CHERY, a décidé d'octroyer une augmentation générale de :

3%

à l'ensemble des salariés jusqu'au JG18.

Cette augmentation prendra effet sur la paye de novembre versée en décembre.

**La CFE-CGC remercie les membres du
directoire de STMicroelectronics pour cette
reconnaissance inédite.**